

## Vœux 2018

Mesdames et messieurs les élus  
Mesdames et messieurs, chers amis,

Tout d'abord, je vous souhaite une excellente année 2018, pour vous, pour tous ceux qui vous sont chers : santé, bonheur et réussite dans vos entreprises personnelles, professionnelles et politiques.

L'année 2017 a été une année importante pour notre pays ; une année qui a vu l'élection d'un jeune président de la république et d'une majorité à l'assemblée nationale issue d'un tout nouveau parti politique.

L'année 2017 a été aussi une année **animée et intense** pour notre territoire.

**Animée**, car trois communes ont connues de nouvelles élections communales et j'en profite pour saluer les nouveaux élus de ces communes.

**Intense**, car elle a commencé avec le **démarrage du nouvel office de tourisme Intercommunal** qu'il nous revenait d'accompagner, la mise en place de la taxe de séjour, mais aussi avec la responsabilité **du domaine skiable Cœur de Chartreuse** allant de Saint Hugues jusqu'au Désert des Entremonts. La pénurie de neige de l'hiver dernier a, d'entrée, fragilisé la structure que nous venions de créer. Cette première saison a également été compliquée puisque nous avons dû fermer la station deux jours avant la date prévue sur décision préfectorale.

Nous avons œuvré toute l'année avec les membres du conseil d'administration de l'EPIC et les services de la communauté de communes **pour régler toutes les difficultés administratives et répondre aux légitimes exigences de sécurité des services de l'état**. Nous avons recruté un directeur d'exploitation pour réorganiser la station et animer l'équipe avec les bons repères. (Bienvenue à Fernand Canto).

Je souhaite souligner le remarquable travail réalisé sur ce dossier par Cédric Argoud et Emmanuel Heyrman et les remercier de leur investissement en plus de leurs missions à la communauté de communes.

Emmanuel est depuis cette saison le directeur à temps partiel de l'EPIC Cœur de Chartreuse. Par ailleurs, je n'oublie pas l'engagement que j'ai pris sur la prise de compétence ski nordique sur l'ensemble du périmètre de la communauté de communes, mais **la complexité et l'opacité du SIVOM de Chamechaude et l'ampleur de ses projets d'investissements** m'ont conduit, en accord avec le bureau à repousser cette décision.

Sur la dimension **économique**, les travaux se sont poursuivis sur **Champ Perroud** et la commercialisation est entrée dans une phase plus active. Les **travaux de viabilisation de la distillerie de CHARTREUSE**, qui ont également consisté en la réalisation de l'assainissement collectif du hameau d'Aiguenoire, sont achevés et l'entreprise a commencé la distillation sur Entre Deux Guiers début novembre (saluer Emmanuel D). Les travaux sont également terminés sur **la cave coopérative des Entremonts** que nous inaugurerons en mars prochain. Ces deux gros chantiers complexes ont beaucoup mobilisé les techniciens de la communauté de communes et je tiens à les remercier pour ces belles réalisations.

En 2018, je proposerai au conseil communautaire, dans le cadre du budget, la **réhabilitation du site « Cottavoz » sur Grange Venin à Saint Laurent du Pont et la relocalisation de**

**l'entreprise Petit des Echelles**, ainsi que la réalisation de la **troisième tranche du pôle tertiaire**.

Si le développement économique de notre territoire est évidemment une nécessité en terme de recettes fiscales, il l'est aussi pour proposer des emplois à tous les Chartrousiens, et, au-delà des aides que nous accordons chaque année aux entreprises dans le cadre de l'OCMMR, je souhaite souligner **l'accompagnement** que nous avons réalisé des **entreprises Paturle et Casset**. Cet accompagnement, en lien avec la Maison de l'emploi et Pôle Emploi, des **entreprises Paturle et Casset** a consisté dans **la mise en place de deux sessions de recrutement et de construction d'une formation professionnalisante pour 11 personnes chez Casset et 10 chez Paturle Aciers**.

Si ces entreprises témoignent de leur dynamisme et à travers elles de celui de notre territoire, à titre personnel, je ne peux que m'interroger, dans un pays comptant 3 millions et demi de chômeurs, que les entreprises aient autant de mal à recruter.

**Pour finir sur les investissements immobiliers**, nous avons achevé la **réhabilitation, le réaménagement et la remise aux normes des ateliers des services techniques** de notre communauté de communes.

**Le Projet de territoire** comprend deux dimensions qui sont celles de **l'aménagement du territoire et de sa traduction dans le PLUIH** d'une part et les **projets structurants**, en dehors des compétences de l'EPCI, sur lesquels nous souhaitons unir nos efforts pour en accélérer les investissements, d'autre part.

Sur l'aménagement du territoire, tous les élus ont eu la volonté de traduire dans le PLUIH **toutes les composantes qui constituent l'ADN, l'identité et les valeurs de la Chartreuse en continuité avec notre histoire**. Nous nous inscrivons avec détermination dans un avenir qui **préservera les paysages, l'agriculture et la forêt, organisera l'économie, développera un tourisme doux, quatre saisons et tous temps, et structurera le développement de l'habitat autour des équipements structurants que sont les écoles, les équipements sportifs, les réseaux et les services et commerces de proximité**.

Concernant **les équipements structurants**, la large participation des acteurs au projet de territoire a permis de faire émerger **une volonté forte d'action sur les thématiques des équipements sportifs et de la culture**.

Sur ces sujets, les échanges au sein du bureau me permettent de vous dire que nous sommes d'accord sur **le choix prioritaire des équipements sportifs** et s'il nous reste à définir les critères de choix des projets et les modalités d'intervention, **il convient tout d'abord que nous trouvions un accord sur les conditions financières** de ces investissements dans le cadre d'un **pacte financier et fiscal de solidarité au service du projet de territoire**. Comme je l'évoquais déjà l'an dernier, ces conditions financières sont indispensables à la mise en oeuvre des projets.

**L'aménagement du territoire 2018** : Le PLUI-H valant SCOT

Le débat du **PADD** a eu lieu en mars comme prévu ; les autres étapes se sont enchaînées ensuite avec pour les plus notables, la définition des **espaces touristiques et des espaces économiques**, et les échanges avec les services de l'état sur la **nouvelle cartographie des risques** qui va avoir un impact sur la définition des zones urbanisables.

En 2018, les premières étapes vont nous voir définir les zones urbanisables, jusqu'à la parcelle en ayant conscience de l'obligation qui nous est faite de réduire la consommation de l'espace et de densifier plus notre habitat.

N'oublions pas que nous devons **arrêter le PLUI pour fin 2018**, afin qu'il puisse être **approuvé pour fin 2019**, ceci notamment afin d'éviter aux communes en POS de se retrouver au RNU. (Règlement national d'urbanisme).

Nous avons récupéré la **compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2018** et nous avons décidé de la déléguer au SIAGA pour le bassin versant du Guiers, et au CISALB pour notre petite partie du bassin versant de l'Hyère. Cette année verra aussi le commencement de la préparation de la prise de la **compétence eau et assainissement** prévue à ce jour par la loi NOTRe au 1<sup>er</sup> janvier 2020, sous réserve de l'évolution législative qui pourrait émerger de la proposition de loi qui devrait être soumise à l'assemblée nationale à la fin du mois et qui pourrait repousser la prise de compétence à l'horizon 2026. Nous attendrons de plus amples informations sur le sort réservé à cette proposition de loi avant de nous positionner.

**Assistance au droit des sols : c'est un vrai service mutualisé auquel vient d'adhérer la commune de ST Pierre de Chartreuse . Après le départ en cours d'année de Karine Je salue l'arrivée d'Elodie** dans le service en tant que nouvelle instructrice.

**Enfance-Jeunesse :** cette compétence de notre intercommunalité représente un double enjeu. Tout d'abord et avant tout **un enjeu social** pour toutes les familles qui bénéficient des différents services de garde pour leurs enfants et pour tous les jeunes qui sont accompagnés par des **programmes d'activités variés**, et des **actions en faveur de l'insertion**. Je souligne également le **programme de qualité de l'accueil en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap ou enfants à spécificités**, mis en route en 2017, poursuivi en 2018, avec notamment **l'embauche de Julie** qui oeuvre auprès des structures d'accueil.

L'enfance, c'est bien sûr également les services directs de la CCCC. Au travers du **Bébébus**, qui accueille un nombre important d'enfants, et je salue à cette occasion l'arrivée de **Pascale Beele, nouvelle directrice**. C'est également le **Relais d'assistantes maternelles**, qui par le professionnalisme de ses animatrices, a su gagner la confiance et fédérer les assistantes maternelles du territoire.

**Le second enjeu est financier** car il s'agit du plus gros poste budgétaire de notre collectivité ; **2018 est l'année de la contractualisation d'un nouveau CEJ (Contrat enfance jeunesse) avec tous nos partenaires et notamment la CAF et ceci dans un cadre budgétaire contraint.**

**Energie :** Vous le savez désormais, le Territoire Chartreuse Voironnais est labellisé TEPCV - Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte. Les actions de ce programme ont été animées et initiées en 2017, et seront poursuivies en 2018 :

- **La CCCC roule électrique avec l'acquisition de 2 véhicules électriques, ce qui porte à 3 la flotte de la CCCC** qui avait besoin de renouvellement.
- Et aussi, l'acquisition de **vélos à assistance électrique**, en test depuis mi-janvier
- Mise en place d'un fond d'aide à la **rénovation de l'éclairage public**
- Parmi les actions « teintées » de biodiversité, en lien avec le Parc naturel régional et un collectif d'apiculteurs : **l'acquisition d'un extracteur de miel** à usage professionnel collectif.

La CCCC a également choisi de mettre en place un **CONSEIL info énergie territorialisé**, c'est-à-dire présent sur le Cœur de Chartreuse.

Un réel succès en réponse à une vraie demande des particuliers puisque quasiment tous les rendez-vous sont complets. Cette action sera poursuivie en 2018 par **des soirées thermographiques et le prêt de « kits thermographiques »** aux particuliers afin qu'ils établissent eux-mêmes le pré-diagnostic dans leur habitation.

**Sans trop m'attarder et pour compléter, les champs d'intervention de notre communauté de communes comprennent également:**

- **Environnement : la gestion des déchets et le SPANC.**
- **Tourisme : l'entretien des sentiers classés PDIPR, la gestion du cirque de St Même et de la Zone nordique des Entremonts.**
- **Agriculture : travaux dans le cadre du plan pastoral territorial, aide à l'installation aux agriculteurs.**
- **Communication : je tiens à souligner que notre collectivité a atteint sa vitesse de croisière avec un site Internet, et annuellement, 2 magazines, 3 lettres d'infos et les newsletters.**

**Tout ce travail, tous ces services publics et tous ces investissements structurants qui préparent l'avenir de notre territoire**, nous devons les conduire, comme je l'ai déjà dit, dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint après trois années de baisse des dotations de l'état.

Mais ne vous méprenez pas sur mes propos, je ne suis ni pessimiste ni fataliste car comme dit Sénèque, **« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas mais parce que nous n'osons pas quelles sont difficiles »**. Je sais que tous ensemble nous trouverons les ressorts qui garantiront le développement de notre Cœur de Chartreuse au bénéfice de l'intérêt général.

Je souhaite profiter de ce moment pour remercier tous les financeurs qui nous soutiennent très concrètement dans tous nos projets, **l'état** au titre de la DETR et du dispositif TEPOS, **La Région** avec le Contrat Ambition Région, **les départements** avec le plan de relance, la dotation territoriale, le dispositif CPAI et les contrats CTS, ainsi que la CAF.

Un **grand remerciement aussi à tous les élus** qui se sont investis sur tous ces dossiers importants et complexes dans de très nombreuses réunions de groupes de travail, commissions, réunions publiques. Merci également à tous ceux qui ont participé à écrire le futur de notre territoire, acteurs socio-économiques, habitants, dans les réunions publiques et ateliers thématiques.

**Un merci particulier à tous les agents, administratifs et techniques**, de la communauté de communes sans lesquels rien ne serait possible. Leur disponibilité et leur investissement au bénéfice de notre territoire sont exemplaires.

Je vous renouvelle tous mes vœux pour 2018 ; que vous viviez une année de plaisir et de bonheur, tout simplement.